



Le Bulletin Municipal

19340 Monestier Merlines

Nouvelle croix à La Vervialle

Le 17 Octobre, une vingtaine de personnes ont célébré ensemble la pose de la nouvelle croix de La Vervialle. Tombée en 2007, heureusement sans blesser quiconque, la croix avait vécu environ 70 ans. Le bois, scié par M. Lecourt, maire honoraire de Saint Pardoux le Neuf, Travaillé par les menuisiers du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande et le Christ, repeint par un peintre de l'hôpital, ont permis de fabriquer une nouvelle croix.



Implantée solidement par une équipe de l'ESAT, la croix était fin prête pour recueillir la bénédiction du Père Sampaio. Tous les habitants de La Vervialle étaient conviés à ce moment particulier et ils ont presque tous répondu présents. La cérémonie s'est achevée à la salle des fêtes de la commune où du fromage, gracieusement offert par la fromagerie de l'Aire des Sully, et d'autres gourmandises, attendaient les convives.

La prochaine croix rénovée sera celle de Chez Brillaud.

Conseil Municipal du 19 Septembre 2008

(plus d'informations sur le panneau d'affichage de la mairie)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Septembre, avec un ordre du jour assez complet, notamment :

- Les élections sénatoriales, qui ont finalement vu l'élection de M. Teulade et Mme Bourzai.
- Le bilan des actions réalisées et encore à réaliser suite aux différentes décisions prises en réunions du Conseil Municipal.
- Le point sur les travaux communaux : les antennes Orange sont posées sur le château d'eau de Chauvet, l'assainissement de la mairie est enclenché (demande de devis), l'agrandissement du cimetière nécessite une nouvelle demande de subvention, vue l'ampleur des travaux.
- L'instauration d'une clause nouvelle pour le contrat de location de la salle polyvalente : la participation aux frais d'électricité par les locataires, frais qui sont actuellement supportés en totalité par tous les habitants de la commune. Il paraît donc plus juste aux conseillers de répartir une partie de la somme entre les utilisateurs.

A noter que le 25 septembre, la mairie a été pavoisée, en hommage aux harkis, à l'initiative du gouvernement.

Présentation des conseillers municipaux :

Episode 1 : Claude Ferlanda

Claude Ferlanda est né le 20 janvier 1965 à Eygurande. Il est marié à Sabine Faure avec qui il a 2 enfants : Mylène et Benjamin. Il travaille comme cariste spécialisé aux établissements Polyrey d'Ussel où récemment il a reçu la médaille du travail.



La famille Ferlanda habite le village de Veyrières depuis 2005, en face de la Mairie et c'est tout naturellement qu'après une expérience de conseiller municipal à Eygurande, Claude s'est engagé dans la vie municipale de sa nouvelle commune où il est brillamment élu en 2008 (118 suffrages sur 135 exprimés). Le conseil municipal de Monestier-Merlines l'a élu 2^{ème} adjoint.

Claude est membre titulaire de la commission d'appels d'offre et du comité syndical de l'Abeille. Il est aussi membre suppléant pour la communauté de communes du pays d'Eygurande où la commune est représentée par 2 élus titulaires.

D'autre part Claude s'est investi depuis longtemps dans la vie associative du canton. N'est-il pas actuellement Président de la « fanny eygurandaïse » et vice président du club de football, le CAEMM ?

Une eau précieuse : l'eau de pluie

Pour des raisons écologiques et économiques, il est conseillé de **recupérer** cette eau précieuse qu'est l'eau de pluie. Contrairement à l'eau du robinet, elle est gratuite. Elle ne doit pas pour autant, être gaspillée.



Raisons écologiques

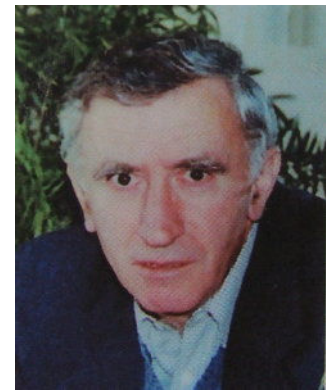
En utilisant l'eau de pluie récupérée (arrosage des jardins (légumes et fleurs) et des toilettes qui ne nécessitent pas de l'eau potable), on préserve les nappes phréatiques de plus en plus fragiles (sécheresse, pollution) et néanmoins nécessaires à la production d'eau potable indispensable à la vie.

Raisons économiques

L'eau du robinet est le plus souvent traitée (ajout de chlore) et coûtera de plus en plus chère compte tenu de sa rareté. Le retour sur investissement d'un récupérateur d'eau de pluie sera donc de plus en plus court. L'allégement de la facture d'eau rentabilisera **rapidement** tout système de récupération.

François COGNERAS, écrivain de talent et de renom

François Cognéras, écrivain de talent, est un enfant du pays puisqu'il est né en 1936 à Monestier-Merlines où ses parents habitaient Veyrières. Il vit aujourd'hui à Durtol dans le Puy de Dôme.



Professeur de français aujourd'hui en retraite, il a écrit avec bonheur de nombreux romans, de « Germain » à « L'Impossible retour » en passant par « Saga d'une famille ordinaire », « Le temps apprivoisé » *, « Compagnon du rail », « Les classes creuses » « Les arbres de mai » et bien d'autres. Dans ses romans, François se fait l'avocat des gens simples qui ont fait l'Histoire et font vivre la ruralité. Ce monde rural qu'il décrit et dont il se fait quelquefois le défenseur, il le connaît très bien.

C'est aussi un défenseur de l'occitan, dans sa version dialectes de l'Auvergne et du Limousin. La langue occitane est désormais inscrite, avec les autres langues régionales, dans la constitution française (patrimoine national). Le 10 Août dernier, à l'occasion de la Saint Laurent et dans le cadre du festival d'art animalier, François nous a fait l'honneur d'être

Repas des aînés

Le 20 Décembre est organisé un repas pour les aînés (plus de 60 ans) de la commune.

Le récit de cette manifestation au prochain numéro !

parmi nous à la salle polyvalente. Il a lu et commenté des dires « animaliers » de nos aïeux qu'il avait lui-même transcrits en occitan local. Chacun de nous a pu apprécier sa simplicité, sa compétence et son humour. Il a su captiver l'attention de son auditoire (70 personnes).

Très affecté en 2007 par le décès de Monique, son épouse, François reprend difficilement la plume. Néanmoins certains restent persuadés qu'il continuera son œuvre pour le plaisir de ceux qui l'aiment. Ces derniers sont nombreux à Monestier-Merlines en Limousin, dans le Cantal et le Puy de Dôme, en Auvergne, et bien au-delà nos frontières régionales.

François « ancien d'Algérie » est le fils de Jean Cognéras, Maire de Monestier-Merlines de 1947 à 1966, le frère de Marie-Louise Pradel et l'oncle de Régine et Maryvonne.

** En 1993, ce roman consacré à la défense des paysans, a obtenu le prix littéraire Sully-Olivier-de Serres. Monsieur le Ministre de l'Agriculture : Jean-Pierre Soissons a lui-même récompensé son auteur.*

Conseil Municipal du 11 Novembre 2008

(plus d'informations sur le panneau d'affichage de la mairie)

Les conseillers municipaux se sont réunis le 11 novembre afin de prendre plusieurs délibérations (autorisation de poursuite par l'Inspecteur du Trésor, décision modificative relative à la participation de la commune au budget de fonctionnement du Parc Naturel Régional, assurance pour la secrétaire de mairie, tarif horaire de déneigement, porté de 38€ TTC à 40€ TTC). Les conseillers ont par la suite choisi l'entrepreneur pour réaliser l'assainissement de la mairie. Le repas des seniors a été préparé : il aura lieu samedi 20 Décembre à midi, à l'Oasis. Un courrier sera adressé à chaque habitant concerné et les conseillers se tiendront à la disposition des aînés pour les conduire jusqu'au restaurant. La réunion a aussi été l'occasion de déterminer les permanences pour les élections prud'homales du 3 Décembre et de lancer des devis pour les locaux communaux : 2 maisons à la location (humidité dans une chambre, porte perméable, gouttières percées), menuiseries à la mairie (isolation thermique à parfaire).

Cérémonie du 11 Novembre

A l'issue de la réunion du Conseil Municipal, une cérémonie s'est tenue, pour rendre hommage aux combattants de la guerre 14-18. Un dépôt de gerbe a été réalisé puis le Maire a lu un discours du secrétaire d'état à la Défense et aux Anciens Combattants.

A noter que le monument a été nettoyé au mois d'octobre.



Décès

Mme Dulac Berthe nous a quitté le 28 Septembre.
Mme Buyck Ernestine nous a quitté le 28 Octobre.

Nouveaux habitants

Bienvenue à Elodie Courteix et François Ollier, Chez Brillaud



Les Conseillers
Municipaux vous
souhaitent de bonnes
fêtes de fin d'année

Le dicton du numéro 4

Tonnerre en Décembre,
annonce pour l'an qui
vient, aux bêtes et aux
gens, abondance de biens.

Rédaction : G Guineton et B Guillou

Mairie de Monestier Merlines
Téléphone : 05 55 94 33 61 Fax : 05 55 94 65 26
Ouvverte Mardi, Mercredi et Vendredi, de 14h00 à 19h00